

## Expropriation de l'hôtel Achille

# Du nouveau vers Thubaneau

**A**OUT 2003, un hôtel meublé de la rue Thubaneau défrayait la chronique. Après une fermeture pour danger imminent décrétée par la ville suite à une chute d'un morceau de mur sur la chaussée, la saga s'était déroulée sur des mois concernant le relogement des locataires, essentiellement des vieilles personnes immigrées à la retraite. L'association Un Centre Ville Pour Tous (CVPT) était sur le pont, allant jusqu'à la justice pour obtenir ce relogement.

Aujourd'hui, le Conseil municipal doit délibérer sur l'acquisition par voie d'expropriation de cet immeuble.

*« C'est une mesure dans la bonne direction »* commente Nourredine Abouakil de CVPT, *« mon seul regret est qu'elle soit tardive. Or, les procédures à l'amiable favorise l'arbitraire car elle ouvre les portes pour se "débarrasser" des locataires pour vendre un bien vide. Et j'aimerais aussi voir cette mesure se développer car d'autres hôtels insalubres existent et les partenariats avec les marchands de sommeil ne sont pas possibles »*.

Le militant associatif espère que l'indemnité touchée par le propriétaire se répercutera sur l'exploitant afin que ce dernier puisse hono-

rer les dommages et intérêts auprès des locataires auxquels il avait été condamné. Reste enfin l'affectation de cet immeuble ainsi acquis. La municipalité accrédite l'idée qu'il soit confié à un organisme type Sonacotra ou Logirem afin de réaliser du logement pour personnes isolées. *« Que l'on consacre ainsi une partie des biens des marchands de sommeil au relogement des anciens me semble une bonne chose »* commente Nourredine Abouakil.

**A.S.**